

Image not found or type unknown



Entretien préalable au licenciement

Par **ben55**, le **08/02/2016** à **11:46**

Bonjour, je fais partie d'une association d'aide au personnel en tant que secrétaire adj et membre du conseil d'administration ma question est de savoir si je peux représenter un salarié à un entretien préalable au licenciement.